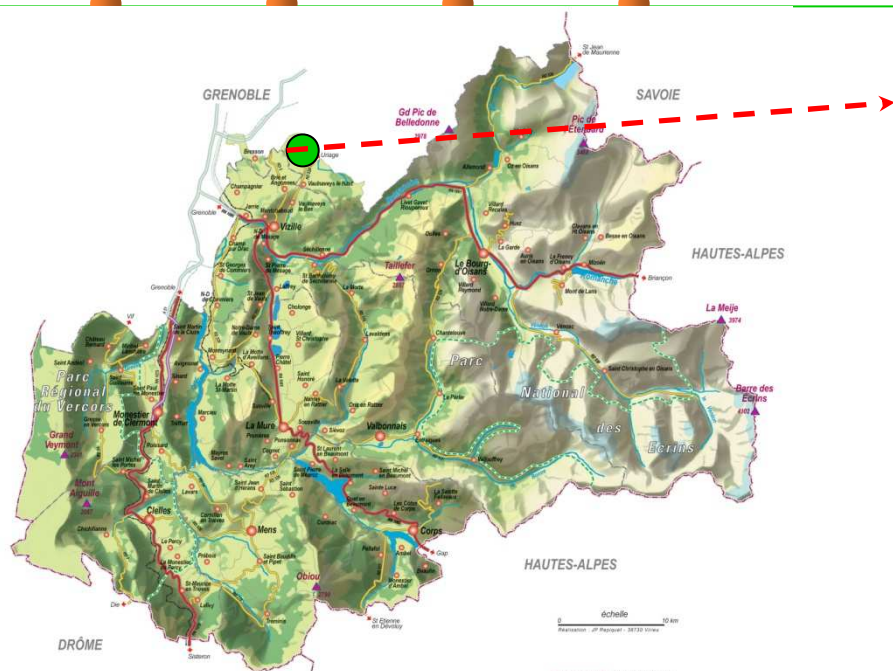


Accompagnement à la construction d'offre d'activités

Créer une activité dans les anciens
locaux de la mairie d'Herbeys

Créer une activité dans les anciens locaux de la mairie



■ Contexte de l'action

- Herbeys: commune péri-urbaine de 1200 hab. située à 15 km de Grenoble. Un bar-restaurant, une agriculture encore bien présente (7 sièges d'exploitations).
- Changement de locaux de la mairie et volonté de redynamiser le bourg centre.
- L'actuelle Salle du Conseil Municipal va rester vacante: possibilité d'y créer un commerce?

La démarche mise en oeuvre

▪ L'origine

Elu alerte la chargée de mission éco du CDDRA puis renvoi de l'élu vers l'ARDEAR

Juin 09

▪ 1 L'émergence

➤ a- La constitution du groupe local

-8 personnes mobilisées dès le début de la démarche: : **pour rechercher des idées, mieux connaître le contexte local, mettre en place une enquête auprès des habitants**

- **Une composition évolutive au cours du projet**

➤ b- La recherche d'idées d'activités

- diagnostic partagé des besoins / potentiels – atouts / contraintes sur de la création ou de la consolidation d'activités en place - avec le groupe local

➤ c- La consultation des habitants

- une enquête auprès des habitants pour tester des idées de commerce de proximité, lien avec les activités agricoles, besoins en service. 50 % de la population touchée!

➤ d- La validation Mars 11

- suite à la présentation des résultats en CM: validation de grandes orientations du projet: produits agricoles + autres produits, ouverture à un max. d'agriculteurs herbigeois, implication possible des habitants...



▪ 2- La construction de l'offre d'activités et la recherche de porteurs de projets

➤ a- Le montage du projet: aménagement du local, budget, PC

-Identification des financements mobilisables pour la commune: interlocuteurs, échéances, conditions...

-1er élément de chiffrage de l'architecte – en lien avec les agriculteurs

-Budget prévisionnel

b- La recherche de porteurs de projets et organisation du groupe d'agriculteurs

- Intégration progressive d'agriculteurs de la commune lors des réunions sur le projet

-réunions autonomes des agriculteurs pour préciser leur position vis à vis des orientations du CM

- Appui des agriculteurs dans la rédaction d'un cahier des charges et la recherche d'accompagnant

- Accompagnement du collectif par la Chambre d'Agriculture 38

c- Validation d'un engagement réciproque entre la commune et le porteur de projet

-validation du budget et de l'engagement de la commune par le CM

Mars 12

-signature d'une charte d'engagement réciproque entre la commune et le groupe d'agriculteurs

d- Permis de construire – en liens avec l'ABF et la DIREN

Démarrage travaux printemps 13



■ 3- L'installation et « l'intégration » du porteur de projet

➤ a- Partenariat sur les aménagements du local

-Travail en trinôme: élus – agriculteurs – architecte sur les aménagements du local et l'intégration dans le projet de revitalisation du bourg centre

➤ b- Liens réguliers entre élus et agriculteurs sur le suivi du projet



Quelques éléments à retenir

▪ Les acteurs

- **Le Conseil Municipal** : c'est l'instance décisionnaire dans ce projet
- L'ARDEAR – l'« acteur pivot » aux multiples fonctions
- L'importance du **tryptique** : acteur pivot - groupe local partenaires techniques
- Des porteurs de projets identifiés **très en amont**

▪ Pour quels résultats?

Ouverture déc. 2013

- création d'un magasin de producteurs avec produits locaux (majoritairement bio)
- un petit rayon épicerie
- la possibilité d'intégrer les habitants dans le projet (Association maintenue)

▪ Sans accompagnement à la COA, la commune n'aurait pas pu:

- poser les bases de son projet
- imaginer une combinaison d'activité répondant à l'ensemble de ses besoins
- montrer la crédibilité de son projet et être soutenue financièrement